

Avis adopté

Séance plénière du 28 juin 2023

Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

Déclaration du groupe CFE-CGC

L'économie servicielle s'apparente à un nouveau mode économique, mais sera-t-il plus vertueux que tous les autres ?

Elle favorise la culture de l'immédiateté et de l'impersonnalité dans les relations de service. Les interactions humaines sont souvent réduites à de simples transactions en ligne, avec une perte de contact, de pertes de connaissances, du savoir-faire et de relations sociales significatives.

Le groupe CFE-CGC insiste sur la nécessité dans les entreprises de s'appuyer sur le dialogue social pour ce nouveau modèle de gouvernance.

La CFE-CGC reconnaît les avantages potentiels offerts par cette économie servicielle. Elle favorise la flexibilité, permettant aux femmes et aux hommes de trouver du travail temporaire, à temps partiel qui correspondent à leurs compétences et à leurs disponibilités. Nous ne pouvons cependant pas ignorer les défis et les risques associés à cette économie émergente. L'économie servicielle est souvent marquée par une précarité croissante du travail, avec des contrats à court terme, des bas salaires et une absence de protection sociale.

En outre, l'économie servicielle est souvent caractérisée par une asymétrie de pouvoir entre les travailleurs, les plateformes et les employeurs. Les pratiques de gestion algorithmique qui édictent leurs horaires, leurs tarifs et leurs conditions de travail sans possibilité de négociation collective ou de dialogue social. Les hommes et les femmes qui travaillent dans l'entreprise, ou bien les sous-traitants doivent pouvoir bénéficier de la transparence et de la responsabilité dans cette pratique de gestion, dans la compréhension claire des critères qui influencent leurs rémunérations, le temps de travail et les opportunités d'évolution professionnelle.

Aussi notre groupe soutient la préconisation 4 qui appelle à un dialogue social renouvelé autour de la formation, du partage de la valeur ajoutée, de la gestion du changement et de l'organisation du travail. Bien que cette économie offre une commodité et un accès facilité à divers services, il est crucial de prendre en compte les conséquences néfastes qu'elle peut engendrer également pour les consommateurs en matière de qualité variable des services. Les consommateurs peuvent se retrouver confrontés à une multitude de contrat de services, des retards, services non aux normes, voire des fraudes sans avoir de recours adéquat pour résoudre ces problèmes. Cette pratique peut entraîner une augmentation des inégalités d'accès aux services pour certaines populations en particulier les personnes âgées, les personnes à faible revenus, peuvent être exclues de cette économie numérique en raison de leur manque de compétence technologie ou d'accès à internet. Cela aggrave les inégalités sociales.

Une autre dérive de l'économie servicielle réside dans la violation de la vie privée et de la protection des données des consommateurs. En conclusion, notre groupe considère que l'économie servicielle présente à la fois des opportunités, des défis, et des risques pour les travailleurs.

Il est essentiel que des mesures soient prises pour protéger les droits et les intérêts des hommes et des femmes travailleurs de cette économie servicielle. Le groupe CFE-CGC votera cet avis